



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

Communiqué de presse – Mercredi 27 septembre 2017

Etats généraux de l'alimentation en Pays de la Loire : le Ministre a déjà enterré la bio, à quoi bon continuer à faire des contributions...

La Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire est invitée à une conférence-débat des Etats généraux de l'alimentation en Pays de la Loire (29 septembre à Nantes). La CAB a décidé de ne pas assister à cette réunion pour protester contre trois annonces récentes du Ministre de l'Agriculture qui vont casser la dynamique de la bio en Pays de la Loire. L'agriculture biologique a besoin d'une politique publique stable et ambitieuse. Toutes ces décisions inquiètent fortement les producteurs bio des Pays de la Loire qui seront se mobiliser pour défendre la nécessité d'une transition agricole.

Stéphane TRAVERS a pris 3 décisions cumulatives en défaveur de l'agriculture biologique :

- Le Ministre de l'agriculture a limité fin juillet le transfert du 1^{er} pilier vers le second pilier à 4,2 %. Il ne donne ainsi aucune marge de manœuvre aux régions pour abonder en FEADER les lignes bio à partir de 2018. Pour les Pays de la Loire, cette décision peut se concrétiser **par l'absence de financement à la conversion et au maintien dès 2018**, faute de financement FEADER.
- Puis, le Ministre de l'agriculture a **décidé de ne plus financer l'aide au maintien bio en 2018**. Pourtant, ces aides ne sont pour les productrices et producteurs bio qu'une juste rémunération des services environnementaux rendus à la collectivité et d'une agriculture créatrice d'emplois.
- Enfin, le Ministre de l'agriculture a **annoncé un objectif politique de 8 % de SAU Bio en 2021 en dessous du niveau du marché, qui prévoit 10% de surfaces agricoles utiles bio dès 2020** ! Si l'ambition politique est inférieure à la réalité du marché, nous aurons donc un déficit de produits bio face à une consommation qui ne va pas se tarir.

Ces annonces sont exprimées au moment où l'agriculture biologique se développe, portée par une attente sociétale forte. **La consommation a progressé en France de 21 % en 2016** et cette dynamique se confirme sur les 6 premiers mois de l'année 2017 (données Agence Bio). Il y a une vraie appétence pour des produits sains, de qualité et exempts de pesticides et d'OGM. Cette progression est également remarquable chez les producteurs : **+21% de surfaces en bio en 2016 en Pays de la Loire**. Nous allons atteindre dans **notre région plus de 8 % de la surface agricole utile fin 2017**.

Sans ambition, nous ne pourrions pas répondre à la demande des consommateurs de notre région en produits bio. C'est aussi un acte manqué pour engager une transition agricole.

Contact presse :

CAB Pays de la Loire (06-11-37-34-53)

Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02

T : 02-41-18-61-40 M : cab@biopaysdelaloire.fr W : www.biopaysdelaloire.fr